

« Le certif, ma voie »

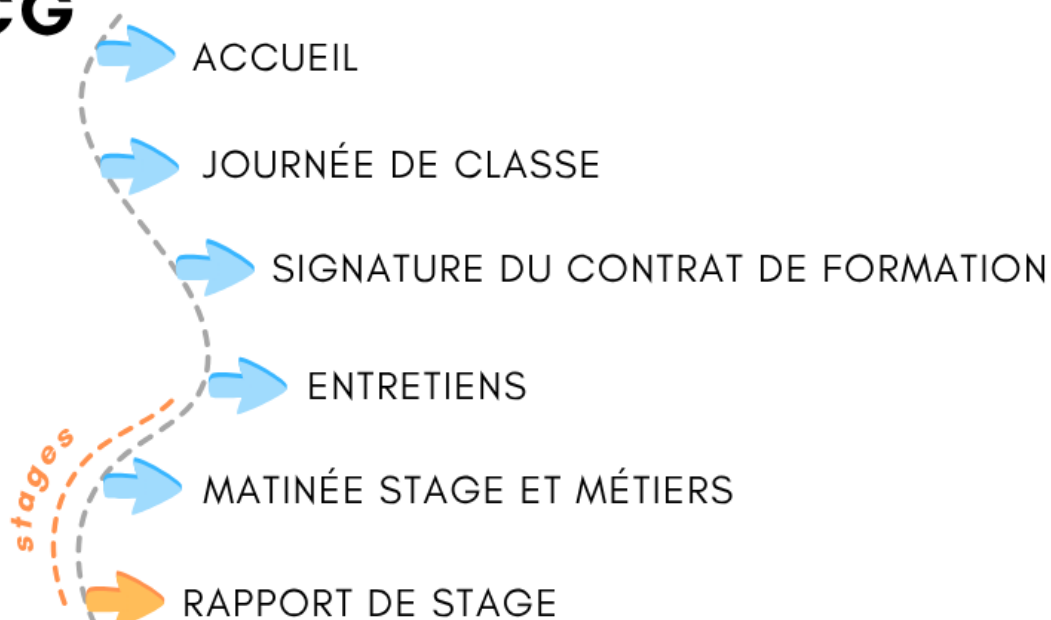
Certificat d'école de culture générale

Lycée Jean-Piaget

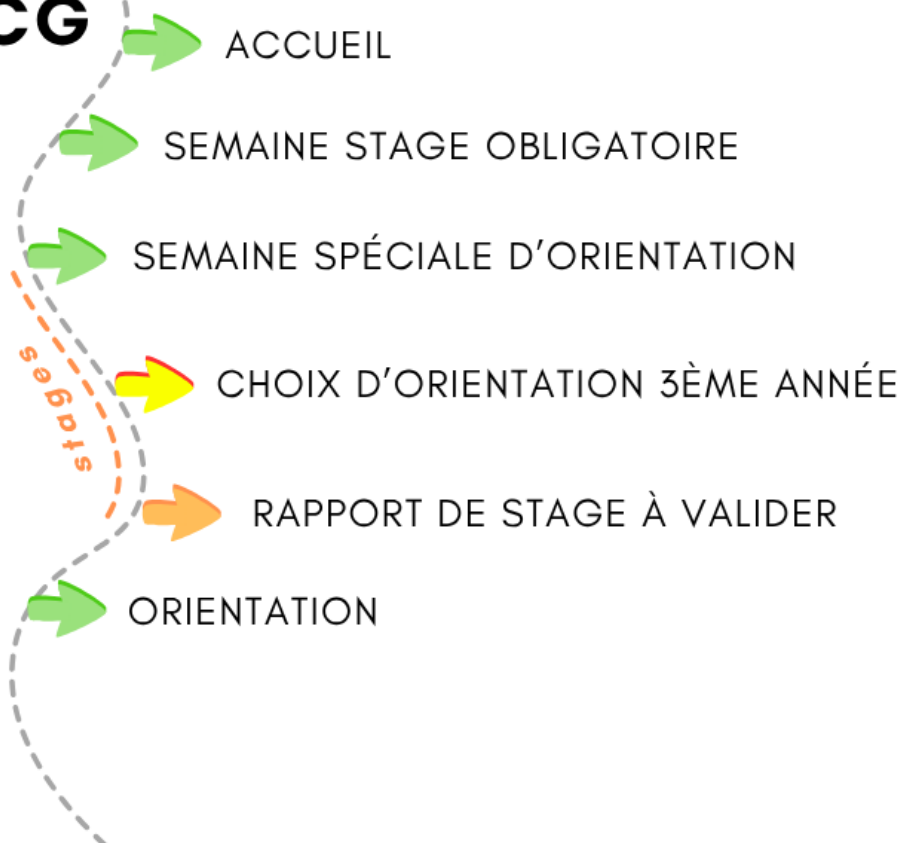
Années 2026-2028

Déroulement

1CG



2CG



1^{RE} ANNÉE DE TRONC COMMUN

Date	Événement
24.08.2026 - 28.08.2026	- Journée d'accueil. - Faire connaissance. - Découverte des lieux. - Ouvrages scolaires à l'économat (médiathèque). - Présentation de la démarche : "Le certif, ma voie". - Contrat de formation (+ charte du lycée). - Présentation des consignes de l'entretien.
31.08.2026 - 04.09.2026	- Suite de la présentation de la démarche : "Le certif, ma voie". - Présentation par chaque enseignant-e de la classe : "Comment réussir dans ma branche ?" - Organisation et préparation de la journée de cohésion de classe
07.09.2026 - 18.09.2026	- Lors d'une leçon avec la ou le maître de classe (MC), les élèves signeront le Contrat de formation et le Directeur adjoint leur remettra officiellement les cartes d'étudiant-e. - Suite de la présentation par les enseignant-e-s : "Comment réussir dans ma branche ?". - Journée de cohésion de classe (jeudi 17 septembre 2026)
22.09.2026 - 25.09.2026	Signature du Contrat de formation
28.09.2026 - 02.10.2026	Entretiens d'une durée de 15 minutes préparés par les élèves qui répètent l'année, selon les consignes données par la ou le MC. Lors de ces entretiens, la ou le MC et la personne ressource (PR) sont présent-e-s (sauf exceptions).
1. Informations complémentaires en page 6	
09.11.2026 - 13.11.2026	Entretiens individuels d'une durée de 15 minutes préparés par les élèves selon les consignes. Lors de ces entretiens, la ou le MC et la PR sont présent-e-s. Ces entretiens seront répartis sur deux demi-journées ou une journée.
2. Informations complémentaires en page 6	
09.11.2026 - 19.02.2027	- Trouver une place de stage jusqu'au vendredi 26.02.2027 à 12h et rendre la fiche descriptive selon les modalités à suivre. - La ou le mentor stage, chargé-e du suivi, fonctionne comme personne de contact.
3. Informations complémentaires en page 7	

1^{RE} ANNÉE DE TRONC COMMUN

Date	Evénement
Mardi 17.11.2026	• Matinée : "Stage et métiers". • Les cours reprennent dès 13h35.
16.11.2026 - 07.03.2027	• Période autorisée pour effectuer un stage, d'un à cinq jours (max) sur temps scolaire. En dehors de cette période, aucun stage ne peut être effectué sur le temps d'école. • La ou le mentor stage, chargé-e du suivi, fonctionne comme personne de contact.
01.02.2027 - 05.02.2027	• Camps de ski de 1CG. • Journées de stages et/ou activités non skieurs pour les élèves n'allant pas en camp.
08.02.2027 - 26.02.2027	• Bilan collectif et/ou individuel, avec la ou le MC à la suite des entretiens du mois de novembre.
07.03.2027	• Fin de la période des stages sur le temps d'école.
22.03.2027 - 29.04.2027	• Remise officielle du rapport de stage rédigé en salle d'informatique selon les dates fixées par l'enseignant-e de français. • Les consignes de rédaction du rapport de stage sont dans le cahier « Directives des stages » et seront commentées par l'enseignant-e de français.
4. Informations complémentaires en page 7	
22.03.2027 - 25.03.2027	• Semaine spéciale prévention.
26.04.2027 - 07.05.2027	• Bilan par classe de "Le certif, ma voie" avec la ou le MC (évent. aussi avec la PR).
21.06.2027 - 25.06.2027	• Première réflexion sur le voyage d'étude de fin de 2CG avec la ou le MC.

2^E ANNÉE DE TRONC COMMUN

Date	Evénement
23.08.2027 - 27.08.2027	• Matinée d'accueil par les MC. • Rappel du "Contrat de formation". • Rappel des exigences stage pour la promotion en 3CG.
19.10.2027 - 20.11.2027	• Semaine de stage des 2CG fixée au calendrier scolaire.
17.11.2027 - 19.11.2027	• Choix du domaine professionnel des élèves de 2CG pour les ateliers de la semaine spéciale d'orientation (PE, SA ou TS).
24.01.2028 - 28.01.2028	• Semaine spéciale d'orientation 2CG et journée TP.
Jeudi 17.02.2028	• Choix définitif des élèves de 2CG pour le domaine professionnel de 3^e année (PE, SA ou TS).
03.04.2028 - 07.04.2028	• Voyage d'étude des 2CG.
Mercredi 26.04.2028	• Reddition du rapport de stage à faire valider.
4. Informations complémentaires en page 7	
19.06.2028 - 23.06.2028	• Bilan collectif final de "Le certif, ma voie" en fin de 2CG avec la ou le MC (évent. aussi avec la PR).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1.

Journée de classe 1CG

Activité hors-cadre par classe de 1CG, avec la ou le MC et la PR, qui aura lieu le **jeudi 17 septembre 2026** avec pour horaire minimum 9h00 – 15h30.

Les MC des 1CG ont la possibilité de se coordonner afin de proposer une journée commune à l'ensemble de la volée, si cela est souhaité. La personne ressource (PR) accompagne la ou le MC durant cette journée de classe.

Objectif

Cette journée vise à renforcer la cohésion de classe et favoriser le mieux vivre ensemble, en insufflant une dynamique positive en ce début d'année et de tronc commun de 2 ans.

Consignes

L'organisation de la journée est à transmettre à la direction adjointe avec un budget par participant·e (max. CHF 40.-) le **4 septembre 2026 au plus tard**.

Les MC sont responsables d'encaisser la participation financière de leurs élèves (sans négliger la déduction de la participation du LJP de CHF 10.-). Le versement par le LJP des parts élèves et accompagnant·e·s sera effectué sur le compte salaire des MC, une fois les justificatifs reçus.

2.

Consignes en vue de la préparation de l'entretien

L'entretien se tient après le premier mi-semestre dans le courant du mois de novembre entre l'élève, la ou le MC et la PR.

La durée est estimée à 15 minutes, l'élève parle de manière autonome les premières 5 à 7 minutes selon les consignes ci-dessous ; le reste de l'entretien portera sur un échange avec les enseignant·e·s.

Consignes à suivre :

- Mes premières semaines en 1CG (état d'esprit, ma classe et moi, les changements, etc.).
- Comment mes motivations ont-elles évolué depuis mon entrée au lycée ? (développer mes propos en lien avec la lettre de motivation).
- Regard autocritique sur mon travail actuel (investissement lors des cours, travail à la maison, respect des règles de vie, attitude en classe, etc.).
- Quels sont mes objectifs scolaires pour cette année et que puis-je faire pour les atteindre ? (donner des pistes concrètes et réalistes !).
- Mon projet professionnel a-t-il évolué depuis la rédaction de ma lettre de motivation ? (expliquer ce qui a changé ou non, si oui pourquoi).
- Quel est mon projet de stage ?

Une synthèse écrite de l'entretien est signée par l'élève, la ou le MC et la PR.

3.

Modalités à suivre dès la place de stage trouvée

- Prendre connaissance du cahier « Directives des stages ».
- Remplir une **fiche descriptive**, qui devra être dûment signée par un·e responsable légal·e.
- Restituer cette fiche à la ou au mentor **au minimum deux semaines avant le début du stage**.
- La ou le mentor contresigne et transmet ensuite cette fiche à la responsable des absences.
- Remettre à la ou au mentor une **grille d'évaluation rose**, la première semaine d'école après le stage. Cette grille doit être remplie et signée par la personne responsable du lieu de pratique de l'élève. **L'élève signe** également la feuille et y ajoute d'éventuels commentaires.

4.

Rapports de stage

Rapport de stage 1CG

Un premier rapport de stage sera rédigé en classe et rendu avant les vacances de Pâques selon un calendrier fixé par les enseignant·e·s de français.

L'évaluation de ce rapport de stage comptera pour une note d'expression écrite en français au 2^{ème} semestre.

Rapport de stage final

Un rapport faisant le bilan de tous les stages effectués doit être rédigé et rendu après les vacances de Printemps de la 2CG.

Ce bilan mettra en évidence les motivations et les attentes de l'élève quant aux stages, une réflexion globale sur le déroulement des stages, une réflexion personnelle sur l'orientation choisie et la profession envisagée. Ce rapport est évalué et validé par un mentor (un·e enseignant·e de la classe).

Le dossier stage est une condition de promotion (15 jours effectués et le rapport validé).

Pour plus d'informations, se référer au cahier « Directives des stages ».

En cas de non-respect des consignes et/ou des délais, l'élève s'expose à une convocation par la direction et d'éventuelles sanctions.

CHARTRE

Cette charte a pour objectif d'expliciter les valeurs défendues par le Lycée Jean-Piaget, car leur concrétisation n'est possible que si ces priorités sont connues – et mieux encore partagées – par l'ensemble des actrices, acteurs et partenaires (élèves, parents, professeures, professeurs, personnel administratif et technique, direction, autorités). La charte doit donc servir de base à tout projet dont l'objectif final est d'offrir des conditions d'apprentissage et de travail les meilleures possibles afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de réussir leur formation tout en développant leur personnalité dans un esprit citoyen.

Le Lycée Jean-Piaget

- veut favoriser l'autonomie de ses élèves ;
- souhaite développer une participation active de chacune et chacun en favorisant l'esprit d'initiative ;
- entend valoriser le désir et la chance d'apprendre, de connaître et d'enseigner ;
- veut privilégier un esprit de justice, d'équité et de civisme ;
- se soucie de l'équilibre et de la santé de chacune et de chacun.

Responsabilité

- donne à ses élèves une formation de qualité, grâce aux compétences et aux qualifications de son corps enseignant ;
- attend de chacune et chacun un travail rigoureux et conséquent ;
- encourage la volonté, la persévérance et l'assiduité ;
- met tout en œuvre pour développer les compétences transversales : exploitation de l'information, résolution des problèmes, esprit critique, méthodes de travail efficaces, sens de la coopération...

Compétences

- encourage le respect mutuel, en particulier dans les contacts quotidiens ainsi que les échanges d'idées et de bonnes pratiques ;
- offre un cadre dans lequel chacune et chacun peut se découvrir, s'épanouir et prendre confiance en soi ;
- vise à renforcer le sens de la solidarité ;
- sensibilise les élèves aux défis sociétaux.

Vie en commun

- s'efforce de susciter un esprit de curiosité ;
- encourage la créativité et le sens de l'esthétique ;
- favorise l'ouverture au monde notamment par la sensibilisation aux autres cultures.

Ouverture et culture